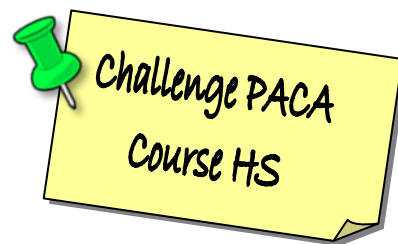




10 km de Fayence

3^{ème} édition



organisée par l'Entente du Pays de Fayence

Dimanche 29 Septembre 2019

Départ à 9h45, au collège de Fayence.



4 courses au programme



Parcours sur une boucle de 10km ou de 5 km au pied du village de Fayence (Var)
Course labellisée FFA

Inscription par courrier, *avant le 26 Septembre*, ou au 06 71 22 63 24

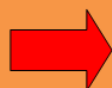
Ou sur www.le-sportif.com

Droits d'inscription

15 € (10km) / 12 € (5km) / 2 € courses jeunes



PROGRAMME DES AUTRES COURSES



**Parcours Libre de 5250 mètres
Course ou Marche Nordique**

Droit d'inscription : 12 €
Pas de classement

Départ à 9h15 précise



Course enfant de 1,4 km

Ouvert de 2010 à 2006

Tarif : 2€

Départ à **11h00 et 11h10**



Course benjamin / minime de 2,1 km

Ouvert 2005 à 2002

Tarif : 2€

Départ à **11h20 et 11h30**



Accès : Autoroute A8 - Sortie n° 39 « Les Adrets – Fayence – Lac de St Cassien »

Règlement des 10km de Fayence

L'Entente du Pays de Fayence *Athlétisme* organise en collaboration avec la ville de Fayence une course hors stade intitulée « **Les 10km de Fayence** ». Il s'agit d'une course pédestre sur route, labellisée par la F.F.A. et qualificative pour les championnats de France.

Cette épreuve aura lieu le dimanche 29 septembre 2019.

PARTICIPATION

La participation aux 10km de Fayence implique l'acceptation du présent règlement.

Cette épreuve est ouverte à tous, licenciés FFA ou non, nés en 2003 (catégorie cadet) ou avant.

Une course de 5 km est rajoutée au programme pour les concurrents nés en 2003 (catégorie cadet) ou avant, ainsi que des courses pour les Eveils Athlétiques (2010/11/12), Poussins (2008 et 2009), pour les Benjamins et Benjamines et pour les Minimes.

Deux challenges (Entreprise et club) récompenseront les équipes de 4 concurrents (sans critère de catégorie ni de sexe) travaillant dans la même entreprise ou affilié dans un même club.

INSCRIPTIONS

Les engagements (bulletin d'inscription complété + copie des licences ou certificats médicaux + droits d'engagements) sont à faire parvenir à l'adresse suivante avant le 26 Septembre 2019 :

**E.P.F. Athlétisme, CdC, Le Mas de TASSY, 1849 RD 19, CS80106,
83440 – TOURRETTES**

Le montant de l'engagement est de 15 € pour le 10km, 12€ pour le 5 km et 2€ pour les courses enfants (dans le cas d'une inscription par courrier). Pour les inscriptions qui seront effectuées sur place le jour de la course, les droits d'inscription seront de 20€ pour le 10km, 15€ pour le 5 km et 3€ pour les courses enfants. Il est également possible de s'inscrire sur le site Internet le sportif.com.

Il est expressément indiqué que les concurrents participent à cette course sous leur propre et exclusive responsabilité. Chaque participant devra présenter lors du retrait des dossards une licence FFA en cours de validité ou un certificat médical de « Non contre-indication à la pratique de la course à pied EN COMPETITION » (nouvelle mention obligatoire – article L.231 du code du Sport), datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.

Compte tenu que la course du parcours libre de 5250 mètres (course ou marche nordique) ne prévoit pas de classement il ne sera pas demandé de certificat médical aux participants.

RETRAIT DES DOSSARDS

Les dossards pourront être retirés le dimanche 29 Septembre de 8h00 à 9h15, dernier délai, sur la zone de départ, au collège de Fayence.

Par mesure d'hygiène, les épingles ne seront pas fournies.

HORAIRES

Le départ aura lieu au collège de Fayence. Il sera donné à :

- 9h15 pour le 5km
- 9h45 pour le 10km
- 11h00 pour la course EA/PO (2010 à 2012)
- 11h20 pour la course Benjamins / Minimes (2004 à 2007)

PARCOURS

La course se déroulera sur une boucle de 10 km. Le parcours a été mesuré conformément aux normes FFA. **L'épreuve est labellisée FFA et qualificative pour les championnats de France 2020 de la spécialité.**

Deux ravitaillements sont prévus aux 4,5 km et 7,3 km.

Le parcours libre (5,250 km) ainsi que les courses enfants se feront sur des boucles spécifiques

CONSIGNES PENDANT LA COURSE

Pendant la course, les dossards devront obligatoirement être portés SUR LE DEVANT du maillot, en entier, non pliés. Cette règle sera contrôlée lors du départ.

Aucun vélo ou accompagnateur ne pourra suivre un coureur sous peine de disqualification.

En cas de litige ou de réclamation, seul le juge arbitre sera habilité à prendre une décision.

RESULTATS ET RECOMPENSES

Les classements seront affichés à l'arrivée, puis disponibles sur le site internet de l'Entente du Pays de Fayence Athlétisme. (<http://epfathle.free.fr> puis rubrique « 10km de Fayence »). Des photos prises lors de la compétition seront également consultables à cette adresse.

Les 3 premiers (es) de chaque catégorie seront récompensés par des coupes, trophées et lots. Un T-Shirt souvenir des 10km de Fayence sera offert à tous les participants.

Pour la course du parcours libre, seul les 3 premiers coureurs ou marcheurs seront récompensés.

ASSURANCES

L'organisation est couverte par une police d'assurance pour la responsabilité civile, souscrite auprès de AIAC. Les personnes licenciées des fédérations sportives bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Les participants non licenciés devront obligatoirement avoir souscrit une police d'assurance personnelle les couvrant durant toute la durée de la manifestation sportive.

SECURITE DES PARTICIPANTS ET RESPONSABILITE DES ORGANISATEURS

Le comité d'organisation et la Police Municipale de la ville de Fayence assureront la sécurité routière.

La couverture médicale sera assurée par la Croix Rouge. Les commissaires, les juges arbitres et les équipes médicales seront habilités à mettre hors course tous concurrents présentant des signes de déficience consécutifs à un mauvais état de santé.

Le comité d'organisation du 10 Km de Fayence décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel. Il se réserve le droit d'apporter toute modification qu'il jugera nécessaire à l'ensemble de l'organisation et au présent règlement.

RENSEIGNEMENTS

Par téléphone : **06 71 22 63 24** ou par email : **contact@epfathle.fr**

Sur le site internet de l'Entente du Pays de Fayence *Athlétisme* : **<http://epfathle.fr>**

3° édition des 10km de FAYENCE – Bulletin d’inscription

Droits d’inscription : **15 €** (par chèque à **EPF Athlétisme**)

Pour chaque participant, joindre avec ce bulletin la photocopie d’un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d’un an le jour de l’épreuve ou d’une licence soit FFA (Athlé Compétition, Athlé Santé Loisir option Running, Pass’ Running) ou autre délivrée par la FSCF, la FSGT, l’UFOLEP ou la FF Triathlon.



Nom	Prénom	Sexe (M ou F)	Année de naissance	N° licence FFA	Entreprise ou Club

Parcours Libre (Course ou Marche Nordique)

Distance	Nom	Prénom	Sexe (M ou F)	Année de naissance	Course ou Marche
5,250 Km					

Droits d’inscription : **12 €** (par chèque à **EPF Athlétisme**)
Pas besoin de Certificat Médical

Course Enfant

Distance	Nom	Prénom	Sexe (M ou F)	Année de naissance	N° licence FFA
1,4 Km					

Droits d’inscription : **2 €**

Pour chaque participant, joindre la photocopie d’un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d’un an le jour de l’épreuve ou d’une licence FFA ou FF Triathlon

Course Benjamin / Minime

Distance	Nom	Prénom	Sexe (M ou F)	Année de naissance	N° licence FFA
2,1Km					

Droits d’inscription : **2 €**

Pour chaque participant, joindre la photocopie d’un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d’un an le jour de l’épreuve ou d’une licence FFA ou FF Triathlon

Bulletin à retourner à l’adresse suivante avant le 26/09/2019 :

E.P.F. Athlétisme - CdC, Le Mas de TASSY, 1849 RD 19, CS80106, 83440 TOURRETTES